



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E182825

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 10/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/12/2019

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/03/2023
2 000

Raison sociale : MENUISERIE PLUVIGNOISE

BRAMBIS
56330 PLUVIGNER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 880 046 420 RCS

Siret : 880 046 420 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 156040598 R 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 156040598 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 06 88 67 37 11

Portable : 06 88 67 37 11

Fax :

Site Internet :

E-mail : menuiserie.pluvignoise@gmail.com

Responsabilité légale :

KERGOSIEN SAMUEL GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	20/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.